



Appel à contributions pour le 67e congrès 2022

Impulsée par la pandémie avec en prime le confinement, le déconfinement, la fermeture des bibliothèques et de tous les lieux culturels, la difficulté aujourd'hui de repartir "comme avant"... d'ailleurs est-ce que ce sera de nouveau un jour comme avant ?

Face aux transformations sociales, aux difficultés économiques, aux inégalités culturelles et sociales, la thématique pour le congrès 2022 est apparue comme une évidence : **"Les bibliothèques sont-elles indispensables ?"** Ces lieux à la fois culturels et sociaux qui ont la vocation d'accueillir tous les publics ou pas, en quoi sont-elles vitales ?

Pandémie d'un côté, élections de l'autre. Municipales de 2020 tronquées par le Coronavirus et bientôt en 2021 les régionales et les départementales, occasions pour les bibliothécaires et les bibliothèques de se positionner et d'affirmer leur rôle dans la société en interpellant les politiques.

Donc sujet XXL en perspective où seront développées plusieurs thématiques :

- Les collections : tous les supports présents en bibliothèque sont-ils des produits de première nécessité ? Comment acquérir et faire vivre les collections dans un contexte de budgets contraints ?
- Le numérique : la médiation numérique qui devient évidente et incontournable lorsque l'on n'a pas le choix, mais encore trop souvent reléguée à certains collègues sans que la totalité des équipes ne s'en empare ;
- la chaîne du livre indispensable : au-delà des bibliothèques, toutes les problématiques soulevées par le COVID (ouverture des librairies, coopérations interpro, chaîne du livre, artistes, résidences & cie...);
- Les territoires (éloignés, quartiers périphériques, quartiers politique de la ville, ruraux...) et les enjeux transfrontaliers ;
- Les espaces : dédiés aux entreprises, au télétravail, aux collections, aux spectacles, à la création, coworking etc.) ;
- Les bibliothécaires : sont-ils indispensables ?
- L'évolution des missions et du métier : arrivée en bibliothèque de personnes venant d'autres types de formation ou expériences (numérique, culturelle, communication...);
- L'accès ouvert à l'information (gratuité d'accès du lieu, libre accès aux publications, aux ressources, aux loisirs...).

Nombre de signes maximum de la proposition d'intervention : 4000 signes, soit une page environ

- Votre nom :
- Votre collectivité, institution, entreprise, association :
- Votre fonction :
- Votre téléphone :
- Votre courriel :

1- Titre de votre intervention :

Indiquez des mots-clefs :

Format de votre intervention : (cochez)

- table ronde
- atelier participatif
- autre

Serez-vous, vous-même, intervenant-e ?

- oui
- non
- Je pense à un-e intervenant-e en particulier

Son nom et prénom :

2-Vous avez une idée de table ronde, de rencontre ou d'atelier participatif...

Sujet/thème :

3- Vous pensez à des intervenant-e· potentiel-e-s

Qui ?

4- Vous acceptez d'être modérateur·rice ou animateur·rice

- oui
- non

Merci pour votre contribution !

Mise à jour 5 janvier 2021 : l'appel à contribution est clos, le comité de pilotage étudie les propositions lors du 1er trimestre 2021, puis reviendra vers les personnes ayant contribué pour confirmer ou non, affiner si besoin les propositions.

En fonction de l'avancée du programme, des lacunes thématiques qu'il y aurait, un nouvel appel à contribution pourra être lancé de manière plus ciblée. À suivre !